



CONFÉRENCE

L'ANALYSE ÉCONOMIQUE DU DROIT : UNE MÉTHODE AU SERVICE DU DROIT ? APPLICATION À LA RÉPARATION DES PRÉJUDICES NÉS DES ABUS DE MARCHÉ

17 juin 2025

**Auditorium 87 rue Notre-Dame des
Champs, 75006 Paris**

En quoi l'analyse économique du droit peut-elle enrichir la réflexion et/ou la pratique du droit ? Pour répondre à cette question, l'IRDA accueillera **Claude Denys FLUET**, Professeur à l'Université de Laval et **Johan PROROK**, Professeur à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne, qui en débattront à partir d'une hypothèse concrète, celle de la réparation des préjudices nés d'un abus de marché, sous la présidence de **Bruno DEFFAINS**, Professeur d'économie à l'Université Panthéon-Assas.

Cette manifestation, en partenariat avec le [CRED](#), s'inscrit dans le cadre du cycle de conférences "Le droit des affaires en



perspective" (Dir. Pr. Caroline COUPET).

[Inscriptions ici.](#)